



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

### revendications

Question écrite n° 57386

### Texte de la question

M. Michel Liebgott attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur la dénomination de l'épidémie H1N1. Alors que son ministère avait confirmé qu'il n'y avait aucune raison d'appeler cette maladie « grippe porcine », des affiches du ministère de la santé ont été déposées dans toutes les gares et tous les aéroports et mentionnent encore « information sur la grippe porcine ». Les organisations professionnelles agricoles déplorent à juste raison les effets de cette dénomination. En effet, la viande de porc ne représente aucun risque sanitaire. Or il est indéniable qu'une telle communication est susceptible d'induire en erreur les consommateurs et de porter préjudice à leur filière et à leurs produits en pleine période de consommation estivale. La filière porcine, qui se déclare prête à cofinancer cette opération s'il le faut, demande solennellement que toutes ces affiches soient modifiées le plus rapidement possible et que la mention « grippe A » remplace celle de « grippe porcine ». Il lui demande donc quelles sont les mesures qu'elle entend prendre en ce sens, afin de préserver l'image de la filière porcine française.

### Texte de la réponse

La grippe A (H1N1), déclarée pandémie mondiale par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), est une maladie se caractérisant par une voie de contamination humaine, les risques de propagation ne venant donc pas des élevages de porcs. L'OMS a d'ailleurs rappelé dans un communiqué que les produits alimentaires à base de porc ne constituent pas de source d'infection. Il convient, par conséquent, de ne pas employer les termes de « grippe porcine », mais d'utiliser les termes « grippe A ». Particulièrement consciente des effets que cette appellation pourrait engendrer, la ministre de la santé et des sports a demandé à ce que le texte des affiches disposées dans les gares et les aéroports soit modifié. De nouvelles affiches actualisées ont donc été mises à leur disposition depuis plusieurs semaines ; il leur appartient désormais de mettre à jour leurs panneaux d'information.

### Données clés

**Auteur :** [M. Michel Liebgott](#)

**Circonscription :** Moselle (10<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 57386

**Rubrique :** Élevage

**Ministère interrogé :** Santé et sports

**Ministère attributaire :** Santé et sports

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 18 août 2009, page 8010

**Réponse publiée le :** 6 octobre 2009, page 9514